

Réf: Dossier N° 082666

Avis de constitution

SOCIETE « KING OF AFRICA SAS »

**Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA PALMERAIE; FACE A LA CITE
ROSIER PROGRAMME 5; NON LOIN DE L'HOTEL BELE COTE, Lot**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/01/
2022 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT ,
NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 31/01/ 2022, il a été constitué une
SOCIETE « KING OF AFRICA SAS »**

**Pêche en haute mer ;
Agriculture ;
Agro-alimentaire ;
Elevage ;
Aquaculture ;
Import-export ;
Distribution.**

**Et généralement, toutes opérations, commerciales, industrielles,
civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement
ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou
connexes, de nature à favoriser son extension ou son**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA PALMERAIE; FACE A LA CITE
ROSIER PROGRAMME 5; NON LOIN DE L'HOTEL BELE COTE, Lot**

M JEYATHEEPAN NAGARATNAM (DG)

M JEYARAJ MARTIN (PRÉSIDENT)

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00019 du 24/02/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°07675/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

Pour Avis

Le CEPICI

